

## Une agriculture et un environnement pour demain !

**L'agriculture est au cœur du débat dans les commissions, bureaux, assemblées du SAGE. La dégradation de la qualité de l'eau ne nous laisse pas indifférents et tout doit être entrepris pour améliorer cette qualité, tant au niveau des nitrates, des phosphates, des pesticides, ainsi que sur le plan sanitaire.**

L'agriculture a sa part de responsabilité, et il ne faudrait surtout pas minimiser ce problème. Si elle en est une des causes, elle est aussi porteuse de solutions. «Le bassin de la Sélune est en zone vulnérable. Dans ce contexte, que pensez-vous de l'agriculture et quelles perspectives d'évolutions voyez-vous ? Telle est la question que nous avons posée, fin novembre, à quatre des grands acteurs de la scène agricole régionale.



B. Rivière CDT 50

### Michel Thoury mise sur la qualité

Michel Thoury est le président de la Commission Locale de l'Eau. Le travail de la CLE est de définir une nouvelle politique d'aménagement du territoire et d'orientations stratégiques courageuses pour mettre en œuvre les améliorations nécessaires. De nouvelles méthodes culturales et d'élevage devront générer d'autres produits, d'une autre qualité que ceux présents aujourd'hui, certes à bas prix, souvent importés et parfois émanant de pays où les politiques de l'environnement et les protections sociales sont inexistantes. Notre but ne doit pas être le productivisme à tout crin mais bien la valorisation du produit et l'orientation au maximum vers la qualité. Il nous faudra produire bien dans un environnement respecté. Tout cela nécessitera une volonté de tous les partenaires et un effort de chacun. Si nous demandons à l'agriculteur de produire la qualité, nous lui ferons la rémunération en conséquence. C'est probablement une autre vision des choses, c'est assurément une prise en considération par le consommateur qui devra aussi lui aussi changer ses habitudes, et consacrer un budget en augmentation pour son alimentation. La ou il y a une volonté, il y a un chemin. C'est bien ce que nous souhaitons tous afin que notre agriculture reste notre valeur première et notre fierté.

### Jean-Pierre Carnet : un débat de société

Jean-Pierre Carnet est président de la commission eau et agriculture de la CLE. «L'évolution de l'économie a plus été subie que vraiment voulue par l'agriculture. Elle est le fruit de politiques contradictoires qui ont amené une population active agricole à diminuer très rapidement, trop rapidement. La Politique Agricole Commune (PAC) de 1992 devait apporter des solutions mais aujourd'hui elle a sérieusement besoin d'adaptations pour mieux prendre en compte l'environnement et la qualité de l'eau.

«A cette fin, le Ministère de l'Agriculture a lancé un programme de Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) qui démarre lentement. Cependant, cette démarche n'est pas efficace lorsqu'elle est individuelle. Pourquoi ne pas engager une véritable politique cohérente à l'échelle du bassin versant, avec des CTE collectifs pour que tout un secteur évolue pour améliorer la ressource en eau ? Le Sud Manche est déjà animé par de nombreux groupes organisés et porteurs de projet comme les GVA et les CUMA. Malheureusement, la lourdeur administrative des CTE ne facilite pas la mise en œuvre de ce programme. Les pratiques agricoles nécessitent de nombreuses améliorations, mais certaines sont déjà mises en œuvre depuis quelques années. Dans la recherche d'un meilleur revenu, l'agriculteur a tout intérêt à adapter sa production au meilleur seul économique. Ainsi, les achats d'engrais ont baissé en volume et les produits phytosanitaires sont mieux adaptés aux besoins des plantes. Plusieurs kilomètres de haies ont été replantés dans le Mortainais et l'Avranchin. Dans les années à venir, les programmes de couverts végétaux des sols nus en hiver vont se généraliser et les techniques de désherbage mécanique (binage, herse, étréilles...) se développent. Le compostage des fumiers est une technique intéressante et le matériel existe en CUMA dans le département.

«L'agriculture est au cœur du débat et c'est un véritable contrat de société entre l'administration, les collectivités et les agriculteurs qu'il faut définir, mettre en œuvre et accompagner. Qu'il soit durable, raisonné, environnemental, ce contrat passe par la nécessité d'un équilibre économique où l'agriculteur doit vivre de son métier et pouvoir aspirer au même niveau social que l'ensemble de la population.

### François Dufour : diversification

François Dufour, agriculteur à St-James est l'ancien porte-parole de la Confédération Paysanne.

«La situation actuelle est la conséquence de 30 ans de politiques agricoles. La politique d'intensification a conduit à la disparition de nombreuses petites exploitations, au profit de grosses. La production d'effluents, surtout répartis dans des élevages denses se trouve concentrée dans des grosses structures. Le dommage a permis de retourner des parcelles sensibles en bord de cours d'eau pour faire du maïs. Cette évolution a été renforcée par la réforme de la PAC qui a encouragé la culture du maïs au détriment des autres fourrages. L'arsaement des haies et talus, associé au drainage et aux sols restés nus l'hiver accélèrent la circulation de l'eau et de ce qu'elle contient.

«On a donc ainsi perdu socialement (perte d'emploi), environnementalement (qualité eau, inondations...) économiquement (prime - coût production = pas grand chose) et tant qu'on ne remet pas en cause ces principes,

l'agriculture et l'environnement seront toujours en conflit.

«Les aides doivent être réorientées dans leur définition : l'aide au fourrage doit être la même pour le maïs, la luzerne, la betterave. La productivité serait moindre avec certes plus d'antimicrobiens, mais leurs effluents sont moins nocifs que les lisiers. Pour cela, les collectivités doivent engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs sur le devenir de l'agriculture locale. Cela implique de réviser un projet global de développement et de se fixer des objectifs par zone en terme d'emplois, de production, de gestion de territoire et d'environnement. Le Contrat Territorial d'Exploitation peut être un bon outil si on l'utilise comme un outil de réorientation, si on réintègre les fondements de l'agriculture.

«L'état de notre région, c'est qu'on peut y faire de nombreuses productions qui soient consommées dans un périmètre restreint : ne poussons pas à la spécialisation, mais au contraire à la diversification de l'agriculture.

### Mme Josiane Belliard : équilibre

Josiane Belliard est agricultrice à Lapenty et représentante de la FOSEA.

«L'agriculture est désignée comme responsable de la dégradation de la qualité de l'eau. Elle y a certes contribué par le passé mais n'est pas la seule. Aujourd'hui, les agriculteurs ont pris conscience des enjeux environnementaux. La nature est notre métier. Si on détériore la terre on met à mal l'outil de travail du successeur. Les pratiques évoluent et il faut poursuivre l'effort, notamment sur les 3 points suivants. Le raisonnement de la fertilisation, équilibre apports/besoins, permet à l'agriculteur de mieux maîtriser ses intrants (fertilisants, phytosanitaires) et de faire des économies. La couverture des sols nus en hiver limite le ruissellement et le lessivage mais est difficile à mettre en œuvre car l'autonomie est un pic de travail. Enfin la replantation de haies après les remboursements et l'aménagement des bords

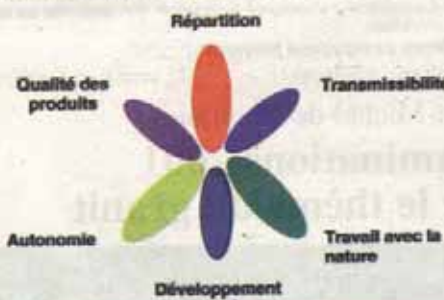
de ferme améliore la qualité des paysages et du cadre de vie des agriculteurs et du reste de la société.

«Pour y arriver, il ne sert à rien d'imposer une réglementation forte, c'est même contre-productif. Au contraire, le CTE et ses enjeux eau-sol-paysage est l'outil approprié pour encourager les agriculteurs à être en phase avec l'environnement et les demandes de la société.

«La conjoncture actuelle laisse planer des ombres sur l'avenir de l'agriculture. Il tient aussi beaucoup à l'évolution de la PAC et de l'OMC. La réorientation éventuelle des primes à la production vers des primes à l'exploitation (comme le CTE) permettrait aux agriculteurs de défendre leur revenu sans nécessairement produire plus.

Il faut trouver un équilibre entre les agrandissements (extension), la meilleure valorisation des produits et l'installation de jeunes, source de richesse pour le monde rural.

### Charte de l'Agriculture Paysanne



L'agriculture durable, selon la Confédération Paysanne.

### Rémi Bailhache,

Président de la Chambre d'Agriculture de la Manche évoque pour nous sa vision de l'agriculture

Bien sûr, de par son activité liée au milieu naturel, l'agriculture a des effets positifs et des effets négatifs. Il me paraît toujours inutile de jeter le discrédit sur une catégorie de personnes parce que souvent elle n'est pas la seule fautive et surtout parce qu'on n'a jamais résolu un problème avec de telles méthodes. Il est toujours facile de juger rétrospectivement les pratiques passées. Il faut avant tout comprendre qu'elles ont été décidées en fonction d'un contexte différent et avec les objectifs de l'époque. Hier, le risque était de ne pas produire assez pour nourrir tous les Européens. Aujourd'hui, en période d'opulence, chez nous, le consommateur veut autre chose, désigne les moyens pour le satisfaire. Dans le contexte actuel, les agriculteurs souffrent d'une grave crise économique. Elle est liée à la croissance des coûts de production et à la difficulté de les récupérer dans la valorisation et sur les prix des produits.

Je n'ai pas de modèle agricole de production. Tout ce que je souhaite, c'est que les agriculteurs obtiennent de leur travail un revenu et une qualité de vie. Il faut commencer à installer des jeunes et à développer les exploitations en incitant cette notion : produisez, mais produisez bien.

L'environnement agricole est dans un retour aux sources du métier. Une agriculture qui développe les notions agronomiques pour une meilleure production en respectant la nature. Une agriculture qui identifie et valorise de bons produits. Une agriculture qui communique avec les consommateurs et les gens. Une agriculture qui offre à tous ses acteurs de bien vivre de leur métier. Une agriculture liée à son territoire et intégrée dans son milieu.

L'évolution dans le bon sens exige un consensus local fort. Ce n'est pas un hasard si désormais les opérations qui réussissent sont celles qui rassemblent de nombreux partenaires autour d'un but commun et dans un respect réciproque. Toute action qui ne cherche pas à favoriser l'appropriation de ses objectifs par un maximum de citoyens est vouée à l'échec.

L'agriculture sera durable si elle est rentable, fiable, adaptable, renouvelable, viable et rurale.



L'agriculture raisonnée, selon la FDESA

### Infos du Jour

Si vous laissez couler l'eau pendant que vous vous brossez les dents, ce sont 18 l d'eau qui sont gaspillés, soit

près de 100 F par an. Alors, fermez le robinet !



### Association Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval

Président : Michel Thoury

Contact : Aurélie Joué & Géraldine Legrand

Association Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval  
Mairie-50240 Saint-James  
Tél. 02.33.89.62.14. - Fax : 02.33.89.62.15. sage-selune@wanadoo.fr

### Les propositions de la commission pour concilier eau et agriculture

**Gestion des sols et des paysages**  
- Amélioration des pratiques  
- Valorisation de la prairie  
- Plantation et entretien de trévis aux écoulements

**Amélioration des pratiques de fertilisation**  
- Maîtrise des effluents d'élevage  
- Raisonnement de la fertilisation  
- Amélioration des pratiques de protection phytosanitaire

**Recyclage des déchets agricoles** (bâches, bidons, pneus)

**Pour assurer durablement l'équilibre besoins/ressources**  
- Limiter la création de forages privés  
- Pour prévenir et gérer les inondations  
- Plantation et entretien de haies et talus  
- Maintien de zones d'expansion des crues  
**Pour préserver les zones humides**  
- Interdiction de drainer ou rimplayer les zones humides en bord de cours d'eau  
- Mise en place de dispositifs enherbés en bordures de cours d'eau.